

LES
MUSICIENS CÉLÈBRES

ROLAND DE LATTRE

(ORLANDO LASSO)

NÉ EN 1520, MORT EN 1594.

Roland de Lattre est le prince des musiciens de la pléiade franco-belge qui, depuis la fin du quinzième siècle jusqu'à celle du seizième, remplirent l'Europe de leurs productions harmonieuses ; leurs œuvres ne sont plus guère connues que des érudits ; cependant, plusieurs d'entre elles sortiront quelque jour de l'oubli, et il est juste de rappeler ici les noms de ces vieux maîtres, véritables pionniers de l'art : Guillaume Dufay, Ockeghem, Bassiron, Clément Jannequin, Jean Mouton, Adrien Petit, Arcadelt, Nicolas Gombert, Adrien Willaert, Cornelius Canis, Clemens non papa, Jean de Clèves, Hollander, Josquin des Prés, Phinot, Cyprien de Rore, Vaet, Claude Goudimel.

Il convient de rendre hommage à la ferveur savante de cette école. L'effort que les artistes firent au moyen âge pour coordonner toutes choses d'après le principe de la foi, les musiciens de leur côté l'ont fait aux quinzième et seizième siècles à l'égard de l'harmonie. Ils ont entassé Pélion sur Ossa, accumulé comme à plaisir les problèmes et les énigmes pour se procurer la satisfaction et l'honneur de les résoudre. Il résulta de ces gigantesques combinaisons des œuvres dont personne ne contestera la puissance, dont quelques âmes élevées comprendront la grandeur. Les amis des arts sévères en apprécieront, en sentiront les beautés.

Sous quel nom convient-il d'honorer le grand compositeur belge qui partage avec Palestrina le sceptre de la musique au seizième siècle ?

L'appellation d'*Orlando Lasso* lui vient évidemment de son séjour en Italie, et il n'y a pas lieu de s'y arrêter. J'écarterai également la suppo-

sition d'après laquelle l'illustre musicien se serait appelé *Lassé* primitivement et aurait ensuite donné à ce nom une désinence latine. Rien ne me paraît de nature à justifier cette assertion. Restent deux autres dénominations entre lesquelles il est permis au biographe d'hésiter, parce toutes deux s'appuient sur des documents sérieux : faut-il dire *Roland de Lassus* ou *Roland de Lattre*? Chacun de ces deux vocables se recommande par de bonnes autorités. Dans le doute, je laisserai à l'artiste montois le nom que lui donnent communément ses compatriotes, et je l'appellerai Roland de Lattre.

Il y aurait là matière à bien des réflexions sur le néant de la gloire. Ces hommes éminents qui, suivant la forte expression de Sénèque, se sont consumés en efforts *in titulum sepulchri*, après une vie pleine d'œuvres, ne sont pas encore sûrs du maigre salaire dont le philosophe parle avec tant de dédain. C'est à peine si le marbre ou le bronze retiendront exactement les syllabes de leur nom. Ajoutons que la même incertitude a longtemps plané sur la date de la naissance du célèbre musicien. On sait aujourd'hui qu'il naquit à Mons en 1520. D'après une tradition fort accréditée, la beauté de sa voix, lorsqu'il chantait comme enfant de chœur à l'église Saint-Nicolas, fut cause qu'à plusieurs reprises on essaya de l'enlever à sa famille. L'auteur de ces tentatives était Ferdinand de Gonzague, général au service de Charles-Quint et vice-roi de Sicile. Les parents du jeune Roland consentirent enfin à céder leur fils au protecteur qui témoignait un désir si opiniâtre de l'attacher à sa personne. Le futur compositeur demeura d'abord à Saint-Didier, près de Ferdinand de Gonzague. Il avait environ douze ans, quand la fin de la guerre lui permit de visiter l'Italie avec son patron, qui l'emmena successivement à Milan et en Sicile. Roland de Lattre eut ainsi toute facilité pour continuer et compléter son éducation musicale. A l'âge de dix-huit ans, il passa au service de Constantin Castriotto et l'accompagna à Naples. Là, il entra dans la maison du marquis de la Terza, où il demeura environ trois ans. Il fallait que la réputation du musicien belge fût déjà bien établie dès cette époque, puisqu'en 1541 on le voit accueilli à Rome avec beaucoup de distinction par le cardinal-archevêque de Florence, et logé durant six mois dans le propre palais de ce prélat. Ce qui prouve mieux encore en quelle estime on tenait dès lors son talent, c'est sa nomination de maître de chapelle à l'église Saint-Jean de Latran. Pendant qu'il remplissait ces fonctions, il publia à Venise, chez Antoine Gardane, son premier recueil de messes à quatre voix (*Missarum quatuor vocum liber primus. Venetiis, apud Antonium Gardanum, 1545*). C'est aussi à cette époque que furent publiés à Rome les recueils des messes à quatre, cinq et six voix de Christophorus Moralès, chantre de la chapelle pontificale de Paul III. Nul doute que les savantes compositions du musicien espagnol n'aient excité l'émulation de notre Flamand.



ROLAND DE LATTRE

A une époque qu'il est difficile de préciser, mais qu'on ne peut croire antérieure à 1548, Roland de Lattre se démit de son emploi; il avait appris que ses parents étaient dangereusement malades, et il voulut les aller embrasser une dernière fois. Quand il arriva à Mons, la mort avait fait son œuvre; ceux dont il était venu chercher l'adieu suprême n'étaient plus en ce monde. Dès lors, rien ne le retenait dans sa ville natale, il se mit à voyager en Angleterre et en France avec un noble napolitain, grand amateur de musique, nommé Jules-César Brancaccio. Au reste, il règne une profonde obscurité sur cette période de sa vie qui s'étend entre 1549 et 1554. Où a-t-il fait la connaissance de Brancaccio? Cette rencontre ne semble-t-elle pas indiquer que, avant les voyages dont je viens de parler, il était revenu à Naples? Et, s'il est vrai qu'il ait visité la France en compagnie de son noble ami, comment se fait-il qu'il n'ait vu Paris que beaucoup plus tard, en 1571, comme cela résulte d'une dédicace placée en tête d'un de ses ouvrages? Vainement les historiens du maître se sont efforcés de reconstituer ses allées et venues avec le soin d'un juge d'instruction suivant la piste d'un prévenu; leurs recherches n'ont répandu aucune lumière sur la manière dont Roland de Lattre employa son temps depuis 1549, date présumée de son retour à Mons, jusqu'à 1554, époque à laquelle on le retrouve à Anvers.

Il publia dans cette dernière ville, en 1555, chez Tilman Susato, le second livre de ses motets. Le premier avait paru à Venise en 1545. L'année suivante (1556), Jean Laet, autre éditeur anversois, mit au jour une deuxième édition du premier et du second livre des motets de notre musicien, sous ce titre: *Primo et secondo libro de' motetti a cinque e a sei voci nuovamente posti in luce.*

Ce fut à Anvers que les offres du duc Albert de Bavière vinrent chercher Roland de Lattre. Suivant Massimo Trojano, il n'aurait eu d'abord que le titre de maître de la musique de la chambre, à cause de son ignorance de la langue allemande, et le prince aurait attendu, pour lui conférer la maîtrise de sa chapelle, que Dasser, le titulaire de l'emploi, eût pris sa retraite, ce que celui-ci aurait fait quatre ans après l'arrivée de Roland à la cour de Munich. Le compositeur belge entra au service du Bavarois vers l'an 1556 ou 1557. Son biographe, Van Quickelberg, nous dit naïvement que, « voulant justifier la réputation qui l'avait précédé à Munich, il se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances, ses bons mots, sa gaieté, sa conduite irréprochable, et surtout par la beauté de ses compositions. » Que Roland de Lattre ait réjoui la cour de Bavière par ses bons mots, cela nous importe peu: ce qu'il faut constater et ce qui tire davantage à conséquence pour l'honneur d'un musicien, c'est que, en quelques années, il fit de la chapelle ducale la première de l'Europe, tant par le nombre des artistes que par le choix intelligent qui avait présidé à leur réunion. Ce personnel, recruté avec soin parmi les virtuoses les plus

distingués de l'époque, permit au maître de donner carrière à son génie. Ses productions les plus renommées, telles que les *Magnificat* et les *Psaumes de la pénitence*, appartiennent à la période comprise entre les années 1560 et 1575.

Honoré de l'estime et de l'amitié du duc Albert de Bavière, l'illustre compositeur voyait encore les souverains étrangers lui accorder les témoignages les plus flatteurs de leur admiration. A la diète de Spire, le 7 décembre 1570, l'empereur Maximilien lui conférait spontanément la noblesse, ainsi qu'à sa descendance légitime. Le 6 avril 1571, le Pape Grégoire XIII le décorait de l'ordre de l'Éperon d'or. A ces faveurs se joignirent dans la même année celles du roi de France, Charles IX. Ce malheureux prince, à qui l'histoire reprochera toujours d'avoir laissé commettre le crime de la Saint-Barthélemy, n'en était pas moins, comme tous ceux de sa race, un esprit cultivé, ami des lettres et des arts. Quand Roland de Lattre visita Paris, en 1571, il lui fit la réception la plus gracieuse et le combla de présents. Quelque temps après, l'artiste reçut du monarque français l'invitation de se rendre auprès de lui, pour diriger la chapelle du Louvre. Le traitement affecté à ces fonctions était plus considérable que celui que le duc de Bavière faisait à son maître de chapelle. Mais Roland de Lattre n'eût pas consenti aisément à se séparer de son généreux protecteur, si celui-ci ne l'eût engagé lui-même à accepter un emploi qui devait améliorer sa situation. Le compositeur se mit donc en route, mais la nouvelle de la mort de Charles IX lui arriva lorsqu'il n'était encore qu'à Francfort (1574). Il rebroussa chemin aussitôt et se vit immédiatement réintégré dans son ancienne position par le duc de Bavière, heureux de conserver le musicien qu'il appelait la *perle de sa chapelle*. Pour s'attacher Roland par des liens plus solides, le prince décida qu'à l'avenir, sous quelque prétexte que ce fût, ses émoluments annuels (400 florins) ne pourraient être diminués.

Peu après son entrée au service de la cour de Munich, ce grand artiste avait épousé Régine Weckinger, fille d'honneur de la duchesse régnante ; mariage qui avait contribué, selon toute apparence, à fortifier son crédit. La faveur dont il jouissait auprès du bon duc Albert se maintint sans altération et sans nuage, tant que vécut cet excellent prince, jusqu'en 1579. Le nouveau souverain de la Bavière, Guillaume V, bien qu'il aimât aussi la musique et sût la payer généreusement, ne mit jamais dans ses relations avec son maître de chapelle la cordialité familière de son prédécesseur. Néanmoins, en 1587, il fit cadeau à Roland de Lattre d'un jardin à Meising sur la route de Fürstenfeld et accorda à la femme de l'artiste une pension annuelle de 100 florins. Cependant l'homme de génie qui depuis quarante ans tenait les musiciens de trois royaumes attentifs à ses inspirations sentait ses forces défaillir avec l'âge ; se trouvant incapable de concilier désormais le travail de la composition avec les soins de

sa charge, il sollicita en 1587 la permission d'aller passer chaque année quelques mois dans sa terre de Meising. Cette autorisation lui fut accordée, mais à la condition qu'il ne toucherait plus que la moitié de son traitement. Le vieillard considéra cette dure condition comme un refus, et s'y montra fort sensible. Plutôt que de perdre 200 florins sur ses émoluments annuels, il aima mieux continuer de s'astreindre à tous les devoirs de son office ; il employa le peu de liberté que lui laissaient ses occupations de maître de chapelle, à écrire de nouveaux ouvrages ou à mettre la dernière main aux anciens. A voir l'ardeur fébrile avec laquelle travaillait Roland de Lattre, on eût dit qu'il avait le pressentiment du coup qui allait frapper son intelligence : la folie ! C'était en effet par ce triste couronnement que devait s'achever une existence jusque-là brillante et enviée. A la suite d'une de ses excursions à Meising, les facultés mentales du malheureux musicien se dérangèrent, et il revint à Munich dans un état de santé alarmant. Les soins les plus pressés lui furent prodigués ; la pitié du duc conserva à l'infortuné compositeur les honoraires de la place que le désordre de sa raison ne lui permettait plus d'occuper ; mais, si l'on put prolonger de quelque temps sa vie, on ne put rien contre la démence qui avait pris possession de son cerveau et ne le quitta plus. La mort était un bienfait pour Roland de Lattre dans la déplorable situation où il se trouvait : elle ne se fit pas longtemps attendre. L'artiste expira, à l'âge de soixante-quatorze ans, le 14 juin 1594. Il avait eu six enfants de son mariage avec Régine Weckinger. Deux de ses fils continuèrent avec quelque distinction les traditions paternelles.

Le maître belge excita au plus haut degré l'enthousiasme de ses contemporains, comme le prouvent de nombreux témoignages, dont quelques-uns peuvent trouver place ici. Le distique suivant montre bien dans la forme poétique de ce temps l'estime qu'on faisait de lui :

*Hic ille est Lassus lassum qui recreat orbem,
Discordemque sua copulat harmonia.*

L'un des poètes de la pléiade ronsardienne, Étienne Jodelle, a célébré la gloire de Roland de Lattre dans un poème de cent soixante-douze vers. Un de ses éditeurs, Adrien Le Roy, homme de mérite et versé dans la musique, appelle Roland un « *grand maître et suprême ouvrier dont les admirables inventions, les ingénieuses dispositions, la liberté hardie, la plaisante harmonie font de sa musique le patron et l'exemplaire sur lequel on se peut seurement arrêter.* » D'ailleurs l'éloge suprême du génie de Roland de Lattre est dans le nombre considérable des éditions qui ont été faites de ses œuvres. En 1677, c'est-à-dire quatre-vingt-trois ans après sa mort, une nouvelle publication de ses motets avait lieu par les soins des Ballard.

Les restes du grand musicien ont été déposés dans le cimetière de

l'église des Franciscains, à Munich. Une statue lui a été érigée dernièrement dans cette ville aux frais du roi de Bavière. Mons, qui s'enorgueillit à juste titre de compter l'illustre artiste au nombre de ses enfants, possède aussi une belle statue de Roland, due au ciseau de M. Frison. Placée dans le parc, elle rappelle aux promeneurs un nom cher à tout le Hainaut, et sous l'invocation duquel s'est formée plus d'une Société de musique.

La plupart des motets de Roland sont à cinq et six parties réelles; le chant est dit à la partie supérieure par le soprano; puis viennent l'alto, le ténor, une deuxième partie d'alto ou de première basse appelée *quintus* ou *sextus* et la basse. Je citerai de son œuvre les pièces suivantes :

Audi benigne, le motet *Pro defunctis*, *In cœna Domini* à six parties, *De corpore Christi*, *Estote ergo misericordes* à sept parties, le psaume *In convertendo* à huit parties réelles, l'hymne *Jam lucis orto sidere* à double chœur et du plus grand effet, chef-d'œuvre de science et d'inspiration; le psaume *Confitebor*, conçu d'après le même plan, mais d'une facture plus variée et moins grandiose, est aussi fort remarquable.

Terminons cette trop sèche énumération en citant le *Te decet hymnus* à quatre parties, dont l'exécution est plus facile et dont le style offre beaucoup d'analogie avec celui de Palestrina.

Il ne faut pas croire que ces formes rigides de l'art harmonique au XVI^e siècle fussent incompatibles avec l'expression, le sentiment. De telle chanson française, dont le tour est galant et tendre, écrite à Mons en 1555, au terrible motet *Timor et tremor venerunt super me*, la distance est grande, et le mot *Miserere* attaqué sur le même rythme par toutes les parties à la fois impressionne par sa sombre énergie bien autrement que le *Miserere* si vanté du *Trovatore*. Les formes dramatiques de l'art musical telles que nous les comprenons aujourd'hui ne remontent pas au delà du commencement du XVII^e siècle. Néanmoins les émotions variées de l'âme se font jour à travers les mailles serrées d'un tissu harmonique et d'un contre-point rigoureux dont la complication semble avoir été le principal mérite.

Le portrait que je donne ici a été dessiné et gravé d'après une vieille gravure allemande qui est au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale et porte cette inscription : *Orlandus Lassus, musicus excellens*.

PALESTRINA

(GIOVANNI PIERLUIGI DE)

NÉ VERS 1524, MORT VERS 1594.

Giovanni Pierluigi naquit vers 1524, à Palestrina, l'ancienne Préneste, petite ville des États romains, du nom de laquelle on a l'habitude de l'appeler. Malgré les consciencieuses et savantes recherches de l'abbé Baini, ancien directeur de la chapelle pontificale, on n'a encore aucune certitude sur le nom de famille, les dates de la naissance et de la mort de cet illustre compositeur, qui occupe une des premières places dans l'histoire de la musique. Une grande obscurité plane sur ses premières années; on sait seulement que ses parents étaient pauvres et que c'est comme enfant de chœur qu'il apprit les premiers éléments de la littérature et de la musique. On remarquera que c'est là le début ordinaire des plus grands compositeurs.

En 1540, il se rendit à Rome où il étudia la musique religieuse dans la fameuse école fondée par Goudimel et qui compta parmi ses élèves Jean Animuccia, Étienne Bettini, surnommé *il Fornarino*, Alexandre Merlo, etc. Onze ans plus tard, en 1551, sous le pontificat de Jules III, nous retrouvons Palestrina maître des enfants de chœur de la chapelle Giulia. Il avait alors vingt-sept ans. Trois ans après, il publiait son premier recueil de compositions, dans lequel on distingue quatre messes à quatre voix et une à cinq.

Jules III accepta la dédicace de ce recueil et conçut une telle estime pour son auteur, qu'il fit entrer Palestrina parmi les chantres de sa chapelle pontificale, sans examen, malgré ses propres statuts, à l'exécution desquels il veillait avec une grande sévérité, et par un ordre exprès signifié à ses chapelains-chantres. Ceux-ci accueillirent avec froideur le nouveau collègue qui devait un jour jeter tant d'éclat sur leur compagnie et consignèrent dans le journal de la chapelle, à la date du 13 janvier 1555, que cette admission s'était faite sans leur consentement : « *absque consensu cantorum.* »

Malheureusement pour Palestrina, le pape Jules III mourut cinq semaines après (23 mars 1555), et son successeur, le pape Marcel II, ne conserva que vingt-trois jours le pouvoir pontifical. C'est de cette époque que date la fameuse messe connue sous le nom de *Messe du pape Marcel* (*Missa papæ Marcelli*). A ce sujet, Berardi et d'autres écrivains rapportent une anecdote regardée maintenant comme apocryphe : on prétendait que le pape Marcel, effrayé des inconvénients qu'offrait l'usage de la musique comme accompagnement du culte religieux, avait projeté de la bannir, mais que, après avoir entendu la messe du jeune compositeur, il revint de